

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

PV 2024_01

SEANCE DU VENDREDI 19 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 19 Janvier à 18h10,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-François RENARD, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-François RENARD, Maire, Madame Catherine BINAY 1^{ère} adjointe, Madame Sophie LEVEL 2^{ème} adjointe, Monsieur Sébastien EQUI 3^{ème} adjoint, Monsieur Dominique DUDOUIT, Monsieur Romain BRETON, Monsieur Benoît HARANGER, Monsieur Stéphane PEPIN, Monsieur Alexandre ROGER DE VILLERS, Monsieur Mickaël GAUDENS, Monsieur Pierre VANDEPUTTE, Monsieur Laurent HAMANN, Monsieur Jacques LANDRE, conseillers. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Madame Florence DESFONTAINES, Madame Elisabeth VANDEPUTTE.

Pouvoirs : Madame Elisabeth VANDEPUTTE donne pouvoir à Monsieur Pierre VANDEPUTTE, Madame Florence DESFONTAINES donne pouvoir à Madame Sophie LEVEL.

Monsieur Romain BRETON a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Sébastien EQUI a quitté l'assemblée à 18h25 et n'a donc pas participé au vote des délibérations.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Modification du tableau des effectifs
2. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent
3. Questions diverses

1- Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante que, compte tenu de l'absence de la secrétaire de Mairie, il est nécessaire de créer un poste permettant la continuité de service. En outre, il appartient à l'organe délibérant de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste de secrétaire de Mairie pouvant être pourvu par un agent de catégorie B ou C (rédacteur ou adjoint administratif territorial) d'une durée hebdomadaire de 35 h 00, et d'ouvrir ce poste aux contractuels.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs.

2- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les dispositions extraites de l'article L1612-1 du CGCT qui prévoit que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette* ».

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2013 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») = 381 649.71 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 95 411.67 €, soit 25% de 381 649.71€.

Les montants sont répartis comme suit :

- Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : 13 500.00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 69 015.30 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours : 12 896.37 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Vie des Commissions – Questions diverses

Suite à un courrier reçu de Val d'Oise Fibre, un recensement des riverains encore raccordés aux lignes téléphoniques avec du cuivre doit être effectué par un membre du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30

TABLE DE LA SEANCE DU 19 JANVIER 2024

OBJET	PAGE PV	N° EXTRAIT DELIBERATION
1 – Modification du tableau des effectifs	2024_02	2024_01
2 – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent	2024_03	2023_02
Vie des Commissions – Questions diverses	2024_04	
Signatures approbation PV	2024_05	

Signatures Approbation PV :

M. Jean François RENARD	
Mme Catherine BINAY	
Mme Sophie LEVEL	
M. Sébastien EQUI	
M. Dominique DUDOUIT	
Mme Florence DESFONTAINES	
M. Jacques LANDRE	
M. Benoît HARANGER	
M. Stéphane PEPIN	
M. Romain BRETON	
M. Laurent HAMANN	
M. Alexandre DE VILLERS	
M. Pierre VANDEPUTTE	
Mme Elisabeth VANDEPUTTE	
M. Mickaël GAUDENS	